

Vendredi 11 mars 2005



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 18
ET AVIS

TROISIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

AFFAIRES COURANTES

PÉTITIONS

M^{me} DRIEDGER
M^{me} TAILLIEU
M^{me} ROWAT
M. LAMOUREUX
M. CULLEN
M. SCHULER

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* ROBINSON

(N° 3) — *Loi sur la protection accordée aux propriétaires de biens à l'égard des sentiers récréatifs (modification de la Loi sur la responsabilité des occupants)/The Recreational Trail Property Owners Protection Act (Occupiers' Liability Act Amended)*

M^{me} la *ministre* ALLAN

(N° 14) — *Loi modifiant la Loi sur le permis d'électricien/The Electricians' Licence Amendment Act*

M^{me} MITCHELSON

(N° 203) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

M. MAGUIRE

(N° 204) — *Loi sur les audiologistes et les orthophonistes/The Audiologists and Speech Language Pathologists Act*

M. CUMMINGS

(N° 205) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative (tenue d'élections à date fixe)/The Legislative Assembly Amendment Act (Set Date Elections)*

M^{me} TAILLIEU

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale/The Vulnerable Persons Living with a Mental Disability Amendment Act*

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

REPRISE DU DÉBAT (QUATRIÈME JOUR)

Motion de M. le *ministre* SELINGER :

Que l'Assemblée approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Motion d'amendement de M. MURRAY :

Que la motion soit amendée par substitution, au passage qui vient après « Assemblée », de ce qui suit :

« déplore que, par le présent budget, le gouvernement ne tienne pas compte des besoins présents et futurs des Manitobains et des Manitobaines étant donné :

a) qu'il ne propose aucune vision et qu'il ne tient pas compte des priorités des Manitobains et des Manitobaines;

b) qu'il ne présente pas de plan économique à long terme ni de stratégie visant à réduire les impôts qui prennent en considération que les Manitobains et Manitobaines sont maintenant, sous le gouvernement Doer, les contribuables les plus imposés à l'ouest du Nouveau-Brunswick et qu'il ne fait pas du Manitoba une province nantie;

- c) qu'il ne s'est pas engagé à réduire la dette du Manitoba qui s'est alourdie sous le gouvernement néo-démocrate de Doer, hypothéquant ainsi l'avenir de nos enfants;
- d) qu'il n'a pas éliminé les taxes scolaires prélevées à l'égard des résidences et des terres agricoles;
- e) qu'il n'a pas fait d'offre visant à satisfaire les besoins des municipalités au Manitoba;
- f) qu'il n'a pas offert de financement approprié aux établissements d'enseignement postsecondaire;
- g) qu'il n'a pas fourni d'aide aux producteurs de bétail manitobains et qu'il n'a pas su augmenter suffisamment la capacité de la province en matière d'abattage;
- h) qu'il ne s'est pas engagé à mener une étude sérieuse sur les activités et la gestion des offices régionaux de la santé;
- i) qu'il n'a pas élaboré de plan à long terme visant à réduire les listes d'attentes en matière de soins de santé;
- j) qu'il n'a pas saisi l'occasion de permettre aux cliniques privées de fournir des soins de santé payés par la province;
- k) qu'il n'a pas fourni de solution aux parents en matière de garderie en n'appuyant pas ni les garderies à but lucratif ni les garderies à but non lucratif, et en n'offrant pas de crédits d'impôt aux parents qui restent à la maison;
- l) qu'il n'a pas protégé les malades ni les aînés en augmentant la franchise du Régime d'assurance-médicaments de 20 % en quatre ans;
- m) qu'il ne s'est pas engagé à protéger l'environnement du Manitoba en n'élaborant pas de programmes de développement durable en matière de recyclage et de gestion des produits;
- n) qu'il ne s'est pas attaqué au nombre élevé de vols d'automobiles ni au nombre record de meurtres;
- o) qu'il n'a pas élaboré de plan ou de stratégie visant à démanteler les gangs existants et à éviter l'arrivée de nouveaux gangs au Manitoba;
- p) qu'il ne s'est pas attaqué au nombre élevé de serres privées et de laboratoires produisant des drogues illégales ni à la prolifération des drogues;
- q) qu'il n'a pas su reconnaître qu'en puisant dans les fonds d'Hydro-Manitoba, il a contribué à l'augmentation de 10 % des frais d'électricité;

et que le gouvernement ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba. »

(M. MARTINDALE — 4 min)

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

ÉTAPE DU RAPPORT — DÉBAT — AMENDEMENTS

M. le *ministre* ASHTON

(N^o 22) — *Loi sur la protection des eaux/The Water Protection Act*
[4 amendements — M. GERRARD]
(M. CUMMINGS — premier amendement)
(M. FAURSCHOU — deuxième amendement)
(M. FAURSCHOU — troisième amendement)
(M. FAURSCHOU — quatrième amendement)
(2 amendements — M. FAURSCHOU)
(M. LAMOUREUX — premier amendement)
(M. LAMOUREUX — deuxième amendement)

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M. le *ministre* ASHTON

(N^o 22) — *Loi sur la protection des eaux/The Water Protection Act*
(amendements [7] — M. FAURSCHOU)
(amendements [12] — M. le *ministre* ASHTON)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M^{me} la *ministre* MELNICK

(N^o 2) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (peines applicables en matière de protection des enfants)/The Child and Family Services Amendment Act (Child Protection Penalties)*
(M. LOEWEN)

Motion de M. le *ministre* SELINGER

(N^o 5) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (Commission d'appel des accidents de la route)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Injury Compensation Appeal Commission)*
(M. LOEWEN)

Motion de M. le *ministre* SELINGER

(N^o 6) — *Loi modifiant la Loi sur les biens réels/The Real Property Amendment Act*
(M. LOEWEN)

Motion de M. le *ministre* SELINGER

(N^o 7) — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes relatives aux particuliers/The Personal Investigations Amendment Act*
(M. LOEWEN)

Motion de M. le *ministre* ROBINSON

(N° 9) — *Loi sur la Société du Centre du centenaire du Manitoba/The Manitoba Centennial Centre Corporation Act*

(M. LOEWEN)

Motion de M^{me} la *ministre* ALLAN

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension/The Pension Benefits Amendment Act*

(M. REIMER)

Motion de M. le *ministre* SMITH

(N° 12) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools/The Liquor Control Amendment Act*

(M. le *ministre* ASHTON)

DEUXIÈME LECTURE

M^{me} la *ministre* OSWALD

(N° 8) — *Loi sur le Conseil manitobain du vieillissement/The Manitoba Council on Aging Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

(imprimé)

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 11) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (juges de paix)/The Provincial Court Amendment Act (Justices of the Peace)*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

(imprimé)

M^{me} la *ministre* WOWCHUK

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur le contrôle du prix du lait/The Milk Prices Review Amendment Act*

(imprimé)

M. le *ministre* SMITH

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur les mesures d'urgence/The Emergency Measures Amendment Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

(imprimé)

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR LUNDI PROCHAIN

M. le *ministre* SALE

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé et la Loi sur la preuve au Manitoba/The Regional Health Authorities Amendment and Manitoba Evidence Amendment Act*